

 **VIETNAM : LA FISCALITÉ ET LA COMPTABILITÉ**

Dans cette page : [Les taux d'imposition au Vietnam](#) | [Comptabilité et règles comptables au Vietnam](#)

Les taux d'imposition

LES TAXES À LA CONSOMMATION

La nature de la taxe	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Le taux standard	10%
Le taux réduit	<p>Il y a 2 tarifs réduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0% sur les marchandises/services exportés, y compris les marchandises et services vendus à des organisations ou des particuliers étrangers en dehors du Vietnam, ainsi que les biens et services fournis à des organisations ou des particuliers dans des zones non tarifaires ; les constructions et installations effectuées à l'étranger ou dans des zones franches d'exportation ; le transport international - 5% sur l'eau (hors eau en bouteille), les médicaments et le matériel médical (sauf pour les médicaments inclus dans le forfait de services médicaux), les outils pédagogiques ; les produits agricoles ; les logements résidentiels à vendre ou à louer. <p>Plusieurs articles sont exonérés de TVA, notamment le bétail; les avions, plates-formes pétrolières et navires qui ne sont pas encore produits localement et qui sont loués à l'étranger ; les droits d'utilisation des terres ; activités de crédit, garanties de crédit, crédit-bail et services financiers dérivés ; transferts en capital; transferts de titres; services d'assurance-vie; services de santé, services de médecine vétérinaire, y compris services d'examen médical et de traitement pour humains et animaux; services de soins pour personnes âgées et personnes handicapées; éducation et formation professionnelle; publication de journaux, magazines et certains types de livres; transport en commun par bus et voiture électrique ; services de réassurance; transferts de technologie; services publics d'égouts; commerce de devises étrangères; émission de cartes de crédit; affacturage; les ressources naturelles exportées qui ne sont pas transformées ou couvrent 51% en d'autres produits y compris le coût de l'énergie.</p>
Les autres taxes à la consommation	<p>Une taxe de vente spéciale est prélevée sur certains produits et services, notamment les cigarettes, l'alcool, les spiritueux et la bière, les véhicules de moins de 24 places, l'essence, les cartes à jouer, le papier joss et certains climatiseurs. Une taxe d'accise est perçue sur le golf, les boîtes de nuit, les casinos, les centres de massage et les karaokés.</p> <p>Une taxe de protection de l'environnement s'applique à la production et à l'importation de certaines marchandises jugées nuisibles à l'environnement (notamment le pétrole et le charbon). Une taxe sur les ressources naturelles est due par les industries exploitant les ressources naturelles du Vietnam, avec des taux allant de 1% à 40%.</p>

LES TAXES SUR LES SOCIÉTÉS

Impôt sur les sociétés	Le taux standard est de 20%.
Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères	<p>Les sociétés résidentes sont imposées sur leurs revenus de toutes origines. Les non-résidents ne sont imposés que sur les revenus de source vietnamienne.</p> <p>Les revenus de source étrangère perçus par les résidents sont soumis à l'impôt sur les sociétés de la même manière que les revenus provenant du Vietnam.</p> <p>Les paiements aux entrepreneurs étrangers sont soumis à la taxe sur les entrepreneurs étrangers (FCT), qui se compose d'éléments de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et d'impôt sur les sociétés. Cliquez ici pour plus d'informations.</p> <p>La loi vietnamienne définit l'établissement stable comme "une installation fixe d'affaires par l'intermédiaire de laquelle une entreprise étrangère exerce tout ou une partie de ses activités commerciales ou de production au Vietnam".</p>
La taxation des plus-values	<p>Les plus-values sont imposées comme un revenu ordinaire au taux d'imposition des sociétés de 20 %. La valeur de transfert est basée sur le prix réel du contrat ; toutefois, si aucun prix contractuel n'est disponible ou si le prix indiqué dans le contrat est réputé ne pas être de pleine concurrence, une juste valeur marchande réputée peut être utilisée.</p> <p>Les plus-values réalisées par un investisseur étranger sur la vente de titres sont soumises à l'impôt sur les sociétés à un taux réputé de 0,1 % du produit de la vente. Le taux standard de l'impôt sur les sociétés s'appliquera à tous les gains réalisés par des sociétés non constituées au Vietnam lors de la vente d'actions dans une société par actions non publique.</p>

Les déductions et les crédits d'impôt

L'amortissement des biens immobiliers, de la machinerie et des actifs corporels et incorporels est déductible d'impôt. Le goodwill peut également être amorti fiscalement.
Les frais de démarrage et les frais divers encourus avant le lancement de l'entreprise (frais de publicité, de formation, de relocalisation, etc.) sont déductibles sur une période de trois ans. Les entreprises sont tenues de fournir la preuve que ces dépenses étaient nécessaires et qu'elles ont été effectuées de façon légitime.
Les frais d'intérêts ne sont généralement pas déductibles alors que les provisions pour créances douteuses ne sont déductibles que si elles ont été accordées conformément aux instructions du Ministère vietnamien des Finances.
Les dons à des organismes de bienfaisance, les amendes et les impôts ne sont généralement pas déductibles. Toutefois, les dons destinés à l'éducation, aux soins de santé, aux catastrophes naturelles, à la construction de foyers de bienfaisance pour les démunis ou à la recherche scientifique peuvent être déduits.
Sous réserve de conditions, les entreprises sont autorisées à créer un fonds de R&D déductible d'impôt, dans lequel elles peuvent s'approprier jusqu'à 10% des bénéfices annuels avant impôt (certaines conditions s'appliquent).
Les pertes fiscales peuvent être reportées en totalité sur une période maximale de cinq ans. Le report rétrospectif de pertes n'est pas autorisé.

Les autres taxes sur les sociétés

Une taxe foncière est prélevée par les municipalités sur les terrains utilisés à des fins commerciales à des taux variant entre 0,03% et 0,15% du prix du terrain au mètre carré. Des droits de timbre compris entre 0,5% et 15% sont prélevés sur certains types d'actifs, y compris les biens immobiliers. Les héritages et dons supérieurs à 10 millions de VND sont soumis à l'impôt sur le revenu à 10%.
Les employeurs cotisent à la sécurité sociale, à l'assurance maladie et à l'assurance chômage aux taux suivants : 17,5%, 3% et 1%, plus 0,5 % pour la cotisation à l'assurance accidents du travail et aux maladies professionnelles. Les salariés étrangers sont assujettis aux cotisations d'assurance maladie au taux de 1,5% dans certaines circonstances et sont assujettis aux cotisations de retraite et de décès pour les assurances sociales au taux de 8% à compter du 1er janvier 2022.
Veuillez noter que les fonds pour les maladies professionnelles et les accidents (0,5 %) provenant d'une contribution de l'employeur pour les employés vietnamiens et étrangers ont été temporairement supprimés du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 en tant que mesure d'allègement COVID-19.

Une retenue à la source sur les entrepreneurs étrangers est prélevée sur la fourniture de biens et de services par des entités situées hors du Vietnam. Il comprend l'impôt sur les sociétés et la TVA à des taux effectifs compris entre 0,1% et 15%.

Une taxe sur les ressources naturelles est due par les industries exploitant les ressources naturelles du Vietnam, avec des taux allant de 1% à 40%.

Une taxe sur la protection de l'environnement s'applique à la production et à l'importation de certains biens jugés préjudiciables à l'environnement (y compris le pétrole, le charbon, les sacs en plastique, certains produits chimiques, etc.). Les taux vont de 500 VND/kg (pour les produits chimiques à usage restreint) à 50 000 VND/kg (pour les sacs en plastique).

Les autres ressources utiles

Direction générale des impôts (GDT)

Consultez le site Doing Business in Vietnam (Banque mondiale), Obtenir un sommaire des impôts et des cotisations obligatoires.

Comparaison internationale de la fiscalité des entreprises

	Vietnam	Asie de l'est & Pacifique	Etats-Unis	Allemagne
Nombre de paiements de taxes par an	6,0	23,4	10,6	9,0
Temps requis pour les formalités administratives en heures	384,0	195,1	175,0	218,0
Montant total des taxes en % des profits	37,6	33,8	36,6	48,8

Source : Doing Business, Dernières données disponibles.

LES TAXES SUR LE REVENU DES PERSONNES

Le taux standard

Impôt individuel sur le revenu	Imposition de 5% à 35%.
Moins de 60 000 000 VND par an	5%
Entre 60 000 000 et 120 000 000 VND par an	10%
Entre 120 000 000 et 216 000 000 VND par an	15%
Entre 216 000 000 et 384 000 000 VND par an	20%
Entre 384 000 000 et 624 000 000 VND par an	25%
Entre 624 000 000 et 960 000 000 VND par an	30%
Plus de 960 000 000 VND par an	35%
Revenus de sources autres qu'un emploi	de 0,1% à 20%
Revenu d'emploi des non-résidents	20%

Les déductions et les crédits d'impôt	La sécurité sociale, l'assurance maladie et l'assurance chômage sont déductibles d'impôt, de même que les cotisations aux régimes de retraite volontaires locaux et aux régimes d'assurance obligatoire à l'étranger. Les dons de bienfaisance sont généralement déductibles. Les indemnités de départ, les indemnités de licenciement et les primes d'assurance "non cumulatives" ne sont pas imposables. Tous les résidents fiscaux ont automatiquement droit à une allocation personnelle de 11 millions de VND par mois, plus 4,4 millions de VND supplémentaires par mois et par personne à charge.
Les régimes spéciaux concernant les expatriés	Les résidents individuels sont soumis à l'impôt vietnamien sur le revenu des personnes physiques sur leur revenu mondial, les non-résidents sont soumis à un taux d'imposition forfaitaire de 20 % sur le revenu d'emploi reçu en raison de leur travail au Vietnam. Les revenus d'entreprise des non-résidents sont assujettis à des taux de 1 % à 5 %, selon le type de revenu d'entreprise. Les cotisations de sécurité sociale payées par les salariés étrangers diffèrent de celles qui s'appliquent aux nationaux : ils sont assujettis à des cotisations d'assurance maladie au taux de 1,5 % dans certaines circonstances et sont assujettis aux cotisations de retraite et de décès pour les assurances sociales au taux de 8 % selon à partir du 1er janvier 2022. Une personne physique est considérée comme résidente fiscale si elle : séjourne au Vietnam pendant 183 jours ou plus au cours de l'année civile ou de la période de 12 mois consécutifs à compter de la date d'arrivée ; ou a une résidence permanente au Vietnam et n'est pas en mesure de prouver sa résidence fiscale dans un autre pays.

LES CONVENTIONS DE NON DOUBLE IMPOSITION

Les pays avec lesquels une convention de non double imposition a été signée	Voir la liste des conventions de double imposition signées par le Vietnam.
Les retenues à la source	Dividendes : 0 % (payés aux sociétés)/5 % (particuliers) ; Intérêts : 5 % (versés à des particuliers ou à des sociétés non résidentes)/ 20 % (versés à des sociétés résidentes) ; Redevances : 5 % (particuliers)/10 % (versées à des sociétés non résidentes)/ 20 % (versées à des sociétés résidentes).
Les accords bilatéraux	 La France et le Vietnam sont liés par une convention de non double imposition. Celle-ci a été signée à Hanoi le 10 février 1993, et est entrée en vigueur le 1 ^{er} juillet 1994. Elle tend à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Télécharger la convention en français.

LES SOURCES D'INFORMATION FISCALE

Les autorités fiscales	Aperçu des mesures fiscales vietnamiennes en réponse à la Covid-19 Direction générale des impôts (GDT)
Les autres ressources utiles	Département général des douanes du Vietnam

Comptabilité et règles comptables au Vietnam

Les règles comptables

L'année fiscale	L'année fiscale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre
Les normes comptables	Système comptable vietnamien (VAS).
Les organismes comptables	Le Ministère des Finances
La structure des comptes	La structure comptable comprend le bilan, les flux de trésorerie, la balance générale et les profits et pertes.
Les obligations de publication	Les sociétés doivent remettre leur rapport financier annuellement, y compris le rapport comptable auprès du Département fiscal de leur ville.
Les organismes	VACPA , Association vietnamienne des experts comptables agréés

professionnels

La certification et l'audit Les états financiers de toutes les entités commerciales à capitaux étrangers doivent être audités par une société d'audit opérant au Vietnam : Deloitte, KPMG, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers.

Informations comptables

*© eexpand, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Novembre 2023*